

Atlas de la Biodiversité Communale: l'adaptation aux contextes particuliers, clé de la réussite - regards croisés sur 5 ABC

DUPUY Hélène¹, BERTRAND Justine², CREBASSA Jason², MORENO Lisa¹, CALAS Jérôme¹ et LEBLANC Elise²

¹ Nature En Occitanie, 14 rue de Tivoli, 31000 Toulouse. helene.dupuy@neuf.fr, jeromecalasnmp@orange.fr, moreno.lisa81@gmail.com

² LUS, Lieu dit le Tuas, Route de Lagamas, 34725 Saint André de Sangonis. jaycreb@gmail.com, justine.bertrand92@gmail.com, elise_leblanc@orange.fr

Mots clés : Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), sensibilisation, inventaires naturalistes, préservation, restauration, aménagement du territoire, tout public.

Résumé :

Les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) constituent un outil d'acquisition de connaissances et de sensibilisation sur la biodiversité. Sur la base des cinq ABC réalisés entre 2016 et 2018 par NEO et LUS, les questionnements qui ont émergés et les difficultés rencontrées sont présentés et discutés. La réussite d'un ABC nous semble reposer sur deux principes : la co-construction avec les partenaires locaux et l'adaptation au contexte (taille et complexité écologique du territoire, moyens budgétaires et humains, investissement des partenaires...). Outre les difficultés méthodologiques et techniques, la question de l'adaptation aux moyens humains disponibles est primordiale. Les Atlas en question ont été pour certains entièrement réalisés par des bénévoles, pour d'autres avec une large part confiée à des salariés. Un autre point fondamental est le niveau d'implication de la commune, et plus largement des acteurs locaux, qui conditionne l'efficacité du relais auprès des habitants.

1. Introduction et contexte

L'objectif principal d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est de fournir un outil d'aide à la décision pour les communes afin de préserver et de valoriser leur patrimoine naturel, en prenant en compte la biodiversité dans l'aménagement du territoire et dans les politiques publiques. Pour cela, un état des lieux est réalisé. Il se doit d'être le plus complet possible pour permettre de synthétiser les connaissances sur la flore, la faune et les milieux naturels de la commune. À partir de l'analyse des observations faites, des enjeux de préservation et de gestion sont identifiés et des mesures adaptées sont proposées pour préserver la biodiversité en présence. Ces résultats sont présentés à l'ensemble des acteurs (élus, équipes techniques municipales, habitants) afin de favoriser leur compréhension des enjeux « biodiversité » du territoire. En effet, l'implication de tous les acteurs est nécessaire pour améliorer la gestion des espaces publics et privés de la commune. Enfin, l'ABC est l'occasion de sensibiliser et d'informer le grand public, les scolaires et les élus à la richesse du patrimoine naturel de leur commune pour une meilleure appropriation du territoire.

Les associations LUS et Nature En Occitanie accompagnent plusieurs collectivités dans la réalisation de leur ABC. De par sa place à l'interface entre le naturalisme et l'aménagement du territoire, cet outil nous semble intéressant à promouvoir. C'est ainsi que LUS accompagne les communes du Grau-du-Roi, de Pouzols et de Teyran via l'Université de Montpellier, et que Nature En Occitanie accompagne, entre autres, celles de Sainte-Foy-de-Peyrolières et de Saint-Orens-de-Gameville, toutes engagées dans la démarche.

Certains ABC sont actuellement terminés, d'autres sont encore en cours. Pour tous, le cadre prévu dans le Guide national ABC (Paquin *et al.*, 2014 ; Tanguy *et al.*, 2011 ; Tanguy & Gourdain, 2011) est suivi, avec plusieurs volets mis en œuvre : inventaires

de la biodiversité, cartographies des milieux naturels et des enjeux, diagnostic et analyse, animations tous publics et accompagnement des élus.

La réussite d'un ABC est basée sur l'adaptation au contexte, tout en garantissant l'atteinte des objectifs. Ces cinq communes ont chacune leurs spécificités, et croiser les regards pour proposer un retour d'expériences sur ce qui fonctionne et les points de vigilance à avoir nous semble intéressant.

2. Quelques clés pour un ABC réussi

2.1 Un ABC adapté au territoire

Selon la direction générale des collectivités locales, le territoire français comprend 35 357 communes en 2018. Chacune ayant leurs spécificités, il est nécessaire de s'adapter au territoire qui diffère en termes d'effectif de la population, de contexte socio-économique mais également en termes de surface et de diversité d'habitats naturels. Il faut donc, selon les moyens techniques et financiers, adapter l'échantillonnage du territoire.

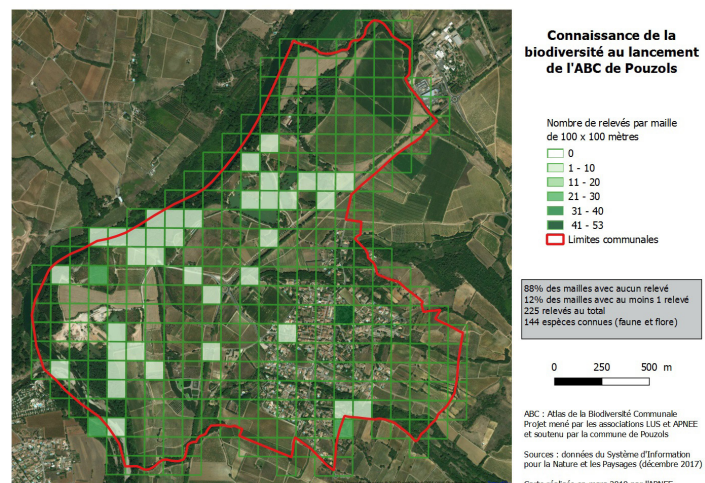


Figure 1 : Etat des connaissances avant le lancement de l'ABC de Pouzols

Plusieurs choix peuvent se présenter.

Par exemple, nous pouvons inventorier prioritairement les zones avec le moins de données naturalistes existantes selon un carroyage plus ou moins grand (Figure 1). Nous pouvons également stratifier l'échantillonnage selon les grands types d'habitats naturels. Enfin, sans se substituer aux bureaux d'études et aux études réglementaires obligatoires, il est également possible de cibler les zones ouvertes à l'urbanisation. Dans les secteurs à inventorier, certaines zones semblent moins attractives pour la biodiversité comme les grandes cultures et sont parfois délaissées. En effet, on s'attend à peu d'apports en termes de nouvelles données pour la connaissance naturaliste globale de la commune. De plus, ces zones sont peu attractives pour les bénévoles qui souhaitent découvrir une diversité d'espèces. Toutefois, il ne faut pas négliger ces zones afin d'apporter des préconisations de gestion de ces territoires qui peuvent facilement influencer positivement la biodiversité via la plantation de haies, la création de mares, la mise en place de fauches tardives par exemple.

2.2 Un ABC adapté aux moyens disponibles

LUS et Nature En Occitanie n'ont pas les mêmes moyens humains, financiers et techniques. La réalisation des ABC est forcément conditionnée par le nombre de personnes pouvant s'impliquer dans le projet. La mobilisation de personnel salarié présente plusieurs avantages. La disponibilité pendant les heures ouvrables, en plus des soirées et week-end, est importante puisque plusieurs réunions ou besoins de gestion administrative ont lieu pendant ces heures-là. Il est également possible d'appliquer des méthodologies plus pointues, que ce soit en termes d'inventaires (protocole standardisé par exemple) ou en termes de cartographies (milieux naturels et enjeux). Le temps prévisionnel est également calculé de manière plus juste, et est fonction des financements disponibles. Le coût de l'ABC est alors plus élevé, ce qui n'est pas forcément un inconvénient dans le sens où il est important que ce type d'expertise soit reconnue et rémunérée. L'implication des bénévoles est primordiale pour étoffer les inventaires par exemple et pour faire vivre localement le projet, mais leur disponibilité est plus aléatoire. En se basant uniquement sur la ressource bénévole, il est aussi possible que certaines actions ne soient pas réalisées et donc certains objectifs non atteints. Le coût est en revanche faible, et l'effort de prospection peut être considérable, à l'image des 150 jours d'inventaire menés par LUS au Grau du Roi. Un bon équilibre peut donc être trouvé grâce à la présence d'un salarié référent, principalement dédié au suivi du projet et du lien avec la collectivité, qui peut ponctuellement mobiliser ses collègues experts dans différents domaines, et entouré d'une équipe de bénévoles impliqués et motivés pour la réalisation d'inventaires et d'animations.

Les moyens financiers sont très variables en fonction des collectivités. Le budget total des cinq ABC (sans le coût du bénévolat valorisé) varie entre 2 000 et 18 300 euros. A ce prix, il apparaît quasi impossible de mener un inventaire correct (c'est-à-dire avec un réel socle de connaissance naturaliste) sans

l'appui des bénévoles. Le coût du bénévolat valorisé s'étend de 1 850 à 23 000 euros. Plusieurs leviers sont mobilisables pour cofinancer l'ABC, comme la possibilité de répondre aux Appels à Manifestation d'Intérêt lancés par l'Agence Française pour la Biodiversité. Toujours en termes de moyens disponibles, il est indispensable de favoriser l'implication d'autres partenaires. Cette implication peut se traduire par le prêt de matériel, l'aide à l'identification pour des groupes taxonomiques complexes (exemple des fourmis déterminées par Antarea), ou encore l'organisation de sorties et formations communes. En revanche, pour plus de clarté entre les partenaires et une meilleure réactivité auprès de la collectivité, il nous semble plus facile de désigner un unique porteur de projet. L'implication d'autres partenaires peut aussi se faire à travers la collecte de données existantes. Par ailleurs, quelques bases de données ou inventaires publics sont facilement accessibles comme le SINP, l'Inventaire des zones humides, l'atlas des odonates et papillons. D'autres en revanche sont plus compliquées à exploiter : données sur papier, données issues d'inventaires participatifs non standardisés ou sans système de validation fiable. Enfin, parfois les données sont difficiles à obtenir de la part de certains acteurs.

2.3 Un ABC qui prend en compte la dynamique locale

Une dynamique locale est importante dans la bonne réalisation d'un ABC. En effet, les premiers moteurs doivent être les élus, portant et soutenant le projet. Cela se fait via un financement, mais également via une aide au quotidien dans la définition de leurs attentes ainsi que par le prêt de salles, une communication auprès des habitants... Un personnel communal dédié au projet est appréciable afin de suivre son état d'avancement et, le cas échéant, d'ajuster en fonction des possibilités et envies de la mairie. Selon les contextes, une association communale qui s'occupe des questions environnementales peut déjà être établie sur le territoire. Ces associations locales peuvent dynamiser la démarche ABC en prenant part au projet, en participant aux animations ou inventaires et en communiquant à leurs adhérents. De plus, ces associations peuvent faire perdurer le projet à la fin de l'ABC. Il faut toutefois bien définir les rôles de chacun, et communiquer en continu via des réunions et comités de pilotage. Sans associations locales et implication des élus, il est très difficile de mobiliser les habitants pour qu'ils s'approprient le projet ABC. En effet, la participation des habitants n'est pas négligeable car elle permet de récolter des données dans les zones privées qui ne seront pas prospectées ainsi que des données particulières comme la présence de Chiroptères anthropophiles, des pelotes de réjection, etc. Cependant, ces données doivent être vérifiées systématiquement par une structure compétente (problèmes de la véracité des données, erreurs d'identification, localisation et dates imprécises...).

2.4 Un ABC qui répond aux attentes des acteurs concernés

La réponse aux attentes d'un ABC est primordiale. Elles sont souvent multiples, et elles diffèrent suivant les acteurs concernés par l'ABC. Elles ne sont pas toujours clairement exprimées, d'où l'importance d'organiser des temps d'échanges réguliers entre

les partenaires. Ils permettent de faire un point sur le travail accompli, de répondre aux questions qui émergent en cours de projet, de planifier les actions à suivre en les adaptant si nécessaire et de maintenir le lien entre les partenaires.

Dès le lancement du projet d'ABC, une question apparaît comme étant centrale. Il s'agit de savoir comment l'ABC sera utilisé par la suite, et comment faire pour le rendre accessible, utile et utilisable par tous. Plusieurs points ont été mis en place pour les ABC concernés et semblent efficaces. Tout d'abord, il s'agit de rendre les données accessibles aux techniciens et aux élus. Pour cela, l'ensemble des données naturalistes peuvent être annexées à l'Atlas, et les couches cartographiques transmises au format SIG. De cette manière, la collectivité peut, à son tour, les transmettre facilement aux bureaux d'études qui travaillent sur le document d'urbanisme par exemple. Le travail est alors directement réinvesti, et surtout pris en compte dans l'aménagement du territoire. Pour ce qui est du lien entre les travaux relatifs à la Trame verte et bleue locale et l'ABC, il faut avoir en tête qu'il n'est pas toujours fait spontanément par les élus ou les techniciens de la collectivité. Il est alors nécessaire de se tenir au courant de l'état d'avancement du document d'urbanisme pour pouvoir y intégrer les éléments de connaissance acquis et les préconisations émises lors de l'ABC. Concernant l'accessibilité de ces préconisations de gestion, l'idéal est de réunir les services techniques pour leur demander le format qui leur conviendrait le mieux et savoir ce qui est déjà pratiqué sur le terrain. Pour les deux ABC en Haute-Garonne, la cartographie qui localise les enjeux sur la commune a été réfléchi de manière à faire apparaître tous les enjeux, sans les hiérarchiser ni les représenter par un dégradé de couleur par exemple, pour que tous soient pris en compte de la même manière. En parallèle, des fiches synthétiques d'une page par milieu ont été réalisées. Elles contiennent une courte présentation du milieu, la description de deux espèces caractéristiques, les menaces et enjeux de préservation ainsi que des préconisations de gestion directement applicables. En termes de diffusion de l'ABC, plusieurs choses ont été mises en œuvre ou imaginées dans les différents projets, comme l'organisation de conférences et d'une restitution auprès de l'ensemble des habitants, la création d'un poster présentant le projet et placé à la médiathèque, l'élaboration d'un mini-atlas simplifié pour les habitants, ou encore la mise en ligne de l'ABC en détail sur des pages web dédiées, en plus de la version téléchargeable du rapport.

3. Conclusion

Pour conclure, la bonne réalisation d'un ABC nécessite des élus motivés qui prennent part au projet, avec un interlocuteur privilégié en mairie. La présence d'une association environnementale locale peut-être un atout si elle s'intègre, coopère voire co-pilote le projet. Qui plus est, cette association peut faire perdurer le projet ABC dans le temps. D'autres partenaires sont évidemment appréciables pour le prêt de matériel ou l'identification de taxons difficiles. Un comité de pilotage réunissant élus, partenaires techniques et financiers permet un suivi de l'état d'avancement du projet, animé par une

structure porteuse qui s'occupera de la coordination du projet, de la compilation des données et de la rédaction des rendus. Ces rendus peuvent être variés mais doivent impérativement être simple d'utilisation par les usagers (cartes, fiche technique). Cette partie nécessite un salarié et donc des financements suffisants. Enfin, pour une meilleure communication auprès des habitants, il est nécessaire d'établir un prévisionnel des inventaires et des animations en amont, permettant de favoriser les sciences participatives et la mobilisation des bénévoles. Pour finir, la présence de bénévoles motivés et disponibles est primordiale pour effectuer une pression d'inventaire suffisante digne d'un Atlas de la Biodiversité Communale.

Références Bibliographiques

- Paquin M., Roulot J. & Lévêque. 2014 - Atlas de la Biodiversité Communale – S'approprier et protéger la biodiversité de son territoire, Guide ABC. France Nature Environnement, 80p.
- Tanguy A., Gourdain P., Dodinet E. & Haffner P. 2011 - Méthodologie pour le diagnostic des données existantes sur la commune (volet 0) – Atlas de la Biodiversité dans les Communes (ABC). MNHN – MEDDTL, 36p.
- Tanguy A. & Gourdain P. 2011 - Guide méthodologique pour les inventaires faunistiques des espèces métropolitaines terrestres (volet 2) – Atlas de la Biodiversité dans les Communes (ABC). MNHN – MEDDTL, 195p.